

Hôpitaux en danger !

A Sedan, comme partout en France

En ce 1^{er} décembre, partout en France, des élus, des personnels hospitaliers, des usagers, avec leurs comités et la **Coordination Nationale des Comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité**, lancent un appel :

L'Égalité Républicaine ne se discute pas et l'accès aux soins de qualité et de proximité en est un élément constitutif.

Les avancées technologiques, les coopérations, les nouvelles pratiques médicales doivent se traduire par une amélioration de l'offre de soins sur les territoires et non pas une réduction.

Ils demandent le maintien et la réouverture des services hospitaliers publics partout en France, avec des moyens de fonctionnement suffisants, les moyens humains nécessaires, et l'arrêt des suppressions de lits. Ils demandent un programme d'investissement dédié aux Centres Hospitaliers Publics de territoire disposant de services de médecine, de chirurgie, d'obstétrique, de services d'urgences et SMUR, d'un laboratoire d'analyses biologiques et d'un service d'imagerie... pour en assurer la pérennité. Plus que jamais, nous devons garantir un égal accès aux soins à tous les citoyens sur tout le territoire de la République.

A Sedan, la chirurgie en hospitalisation complète va fermer, ne laissant subsister que la chirurgie ambulatoire. Les mobilisations du premier semestre 2018 ont permis de préserver la maternité, la pédiatrie, les urgences. Pour combien de temps ?

Le plan Ma Santé 2022, présenté par le Président de la République, remet en cause l'existence des services de soins aigus des hôpitaux de proximité !



Tel quel dans le dossier de presse du plan gouvernemental :

« Avec Ma Santé 2022, c'est une organisation des activités des établissements qui s'adapte aux besoins des territoires selon 3 niveaux :
- Les soins de proximité (médecine, gériatrie, réadaptation...),
- Les soins spécialisés (par exemple : chirurgie, maternité...),
- Les soins ultraspecialisés ou plateaux techniques de pointe (greffes, maladies rares...) »

Le plan précise par ailleurs que la carte sanitaire sera revue *en 2020 pour les activités les plus structurantes sur les territoires, notamment les services d'urgence, les maternités, les services de réanimation, l'imagerie et la chirurgie.*

Appliquez aux Ardennes : c'est la mort annoncée de la maternité et des urgences de Sedan !

L'intersyndicale des personnels hospitaliers et le comité de défense des hôpitaux ont été reçus par un conseiller ministériel à l'occasion de la tenue du conseil des ministres dans le département.

Il a confirmé la volonté gouvernementale d'agir avant tout sur les soins à domicile. Le « comment » reste plus discret ! Cette manière de détourner l'attention pour masquer la situation dramatique des hôpitaux ne répond pas aux besoins de la population !



**L'HÔPITAL
N'EST PAS UNE
USINE À SOINS!**

**JE SUIS SOIGNANTE
PAS GESTIONNAIRE !**

L'augmentation prévue par le gouvernement des recettes des hôpitaux dans le projet de loi de finances 2019 de la Sécurité Sociale couvre à peine l'inflation et va se traduire par une aggravation des difficultés financières et continuer à mettre en péril les hôpitaux et maternités de proximité.

Toujours faire plus avec moins est impossible !

Signez l'appel : Appel en faveur des hôpitaux publics des territoires sur Change.org